



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
de l'administration pénitentiaire**

**Direction Interrégionale des Services
Pénitentiaires de Rennes
Centre Pénitentiaire de Lorient-Ploemeur
Direction
N° 6-2023**

Ploemeur, le 25 juillet 2023

NOTE D'INFORMATION **AUX FAMILLES**

Objet : Accès au parloir avec un enfant en bas âge

Les accompagnateurs d'un enfant en bas âge peuvent accéder au parloir avec un sac à langer contenant :

- 1 biberon transparent,
- 2 couches,
- 1 paquet de lingettes,
- 1 goûter (gâteaux, boudoirs, compotes),
- 1 objet transitionnel (doudou).

Tout autre objet ou jeu n'est pas autorisé. Des livres pour enfants sont disponibles au niveau du parloir. La personne détenue pourra en choisir pour occuper l'enfant.

La Directrice
Katell PETON

Yvan LE GULUDEC
Directeur Adjoint
CP LORIENT-PLOEMEUR

Partie du Référentiel	N°	Libellé de l'engagement	Type de document fondateur ou de contrôle et de preuve	Version initiale	Version en vigueur	Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Partie 5						Service Infra/Sécurité	Chef de détention	CE

